

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Arrêté municipal N° 2026-98

Objet : arrêté temporaire de circulation
Rue de la Fougère

Le Maire de JOUGNE,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions complétée et modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-6 ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la demande en date du 28 août 2026 émanant de la SNCTP ;

Considérant la nécessité pour du terrassement de 3m sous chaussée pour de l'alimentation du collectif;

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et de mettre en place un alternat au droit du chantier réalisé par la société intervenante SCNCTP ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du lundi 14 septembre au vendredi 2 octobre, une circulation alternée manuellement sera mise en place dans le sens des Points de Repères décroissants, afin de permettre à la société SNCTP, de réaliser du terrassement de 3m sous chaussée pour de l'alimentation collectif au niveau de la Rue des Carrières.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera rigoureusement interdit à tout véhicule au droit du chantier excepté aux véhicules de chantier.

ARTICLE 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992. **La pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par la société SNCTP.**

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Lesdits services de Gendarmerie sont chargés de veiller à l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché aux endroits habituels ainsi que sur les lieux réglementés.

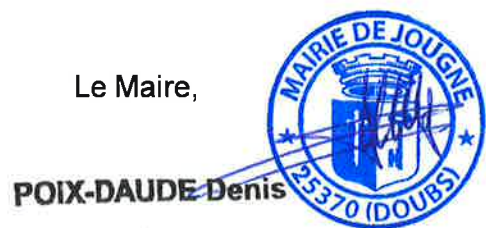
Une ampliation de cet arrêté sera transmise à :

Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie des Hôpitaux-Neufs - Mouthe,

Jougne,

Le 31 août 2026

Le Maire,



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : **MR COLIN**

Prénom : **Romain**

Dénomination : **SNCTP**

Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011**

Code postal **69134** Localité **DARDILLY CEDEX**

Pays : **France**

Téléphone **0684832542** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : **snctp-dole-d@demat.sogelink.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité :

Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐

En agglomération ☒

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Rue de la Fougère**

Code postal **25370** Localité **JOUGNE**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : **TERRASSEMENT 3M SOUS CHAUSSE POUR ALIMENTATION COLLECTIF**

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : **14 09 2026** Durée des travaux (en jours calendaires) : **3**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **20** Date de début de réglementation **14 09 2026**

Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation

☐

Sens des Points de Repères (PR) croissants

☐

Sens des Points de Repères (PR) décroissants

☒

Fermeture à la circulation

☐

Basculement de circulation sur chaussée opposée

☐

Circulation alternée : Par feux tricolores

☐

Manuellement

☒

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)

☐

Empiètement sur chaussée

☐

largeur de voie maintenue

Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Dépasser

véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒

Une entreprise spécialité ☐

Nom :

Prénom :

Dénomination :

Représenté par :

Adresse Numéro :

Extension :

Nom de la voie :

Code postal Localité :

Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐

Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐

Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : **DARDILLY CEDEX**

Le : **2 8 0 8 2 0 2 6**

Nom : **COLIN**

Prénom : **Romain**

Qualité :



Sogelink



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>6.38816976,46.76520638 6.38804906,46.76526518 6.38817512,46.76538093
6.38830387,46.76533132 6.38816976,46.76520638</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

(46.765206 6.388170);(46.765265 6.388049);(46.765381 6.388175);(46.765331 6.388304);(46.765206 6.388170);

Le 28/08/2026

Objet : fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

- presta claux maxime.pdf : <https://dl.sogelink.fr/?qsRYw2PH>
- Document original signé : <https://dl.sogelink.fr/?BkWFOWHi>

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink

